

Canadian Bar Association Governance and Organization

WHEREAS the Canadian Bar Association launched the CBA Re-Think initiative in 2014 to bring transformational change to its business model and the value proposition for CBA members;

WHEREAS over 3000 members provided input to the CBA Re-Think, resulting in new a Strategic Direction adopted by Council at the 2016 Mid-Winter Meeting in Ottawa;

WHEREAS the CBA must create an efficient and accountable governance structure throughout the organization to deliver on the Strategic Direction and improve coordination across organizational lines;

WHEREAS the CBA must foster a culture of robust consultation to inform key policies, seeking participation and input from members, Branches and Sections;

WHEREAS the CBA Board of Directors has established a Governance Transition Task Force to recommend the detailed changes required to operationalize the recommended governance structure;

Structure de gouvernance et de fonctionnement de l'Association du Barreau canadien

ATTENDU QUE l'Association du Barreau canadien a lancé le projet Repenser l'ABC en 2014 dans le but d'apporter des changements à son modèle d'affaires et à sa proposition de valeur pour les membres de l'ABC;

ATTENDU QUE plus de 3000 membres ont contribué au projet Repenser l'ABC, ce qui a conduit à l'adoption par le Conseil d'une nouvelle Orientation stratégique à l'Assemblée de la mi-hiver à Ottawa en 2016;

ATTENDU QUE l'ABC doit créer une structure de gouvernance efficace et responsable à travers l'organisation pour répondre à l'Orientation stratégique et pour améliorer la coordination sur tous les fronts de l'Association;

ATTENDU QUE l'ABC doit promouvoir une culture de consultations vigoureuses pour inspirer l'élaboration de ses politiques clés, en cherchant à obtenir la participation et les contributions des membres, des divisions et des sections;

ATTENDU QUE le Bureau d'administration de l'ABC a mis sur pied un Groupe de travail sur la transition de la gouvernance pour que celui-ci recommande, de façon détaillée, les modifications requises pour rendre fonctionnelle la structure de gouvernance proposée;

BE IT RESOLVED THAT:

- the CBA adopt a streamlined governance structure with the key components outlined in Annexes A, B, C and D;
- the Board of Directors oversee the work of the Governance Transition Task Force to detail the new governance and operational structures;
- the bylaws, regulations and policies of the CBA and its constituent bodies be redrafted to bring this new governance structure into effect on September 1, 2017, with transition rules as needed;
- the operation of CBA Bylaw 1 sections 21 and 22 be suspended until August 31, 2017 as they apply to the election of the second vice-president;
- the requirement in CBA Bylaw 1 section 37(1)(a) to convene a Mid-Winter meeting of Council, and other requirements in the Bylaw and Regulations relating to the Mid-Winter meeting, be suspended until August 31, 2017;
- Operation of the phrase “except the power to pass bylaws” in CBA Bylaw 1 section 33 be suspended until August 31, 2017 to the extent necessary to give the Board of Directors the power to pass bylaws to

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

- l'ABC adopte une structure de gouvernance rationalisée avec les composantes clés décrites aux annexes A, B, C et D;
- le Bureau d'administration supervise les travaux du Groupe de travail sur la transition de la gouvernance pour que celui-ci précise les nouvelles structures de gouvernance et de fonctionnement;
- les règlements, les ordonnances et les politiques de l'ABC et de ses groupes constitutifs soient reformulés afin que cette nouvelle structure de gouvernance, incluant, au besoin, des règles de transition, soit mise en vigueur le 1^{er} septembre 2017;
- l'application des articles 21 et 22 du Règlement 1 de l'ABC, en ce qui a trait à l'élection à la seconde vice-présidence, soit suspendue jusqu'au 31 août 2017;
- l'exigence relative à la convocation de l'Assemblée de la mi-hiver du Conseil, prévue à l'alinéa 37(1)(a) du Règlement 1 de l'ABC, et d'autres obligations relatives à l'Assemblée de la mi-hiver prévues dans les règlements et les ordonnances, soient suspendues jusqu'au 31 août 2017;
- l'application de la phrase « hormis le pouvoir d'adopter des règlements » à l'article 33 du Règlement 1 de l'ABC soit suspendue jusqu'au 31 août 2017, dans la mesure nécessaire pour accorder au

Resolution 16-01-A

bring this new governance structure into effect. Any bylaws passed by the Board pursuant to this power shall be placed for ratification before the next meeting of Council or the next Annual Meeting of the Association;

- the CBA review the governance structure three years after it comes into effect.

Certified true copy of a resolution carried as amended by the Council of the Canadian Bar Association at the Annual Meeting held in Ottawa, ON, August 11, 2016.

Résolution 16-01-A

Bureau d'administration le pouvoir d'adopter les règlements permettant la mise en place de cette nouvelle structure de gouvernance. Les règlements adoptés par le Bureau d'administration en vertu de ces pouvoirs seront soumis à la ratification avant la prochaine Assemblée du Conseil ou la prochaine Assemblée annuelle de l'Association;

- l'ABC procède à l'examen de la structure de gouvernance trois ans après son entrée en vigueur.

Copie certifiée d'une résolution adoptée, tel que modifiée, par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de son Assemblée annuelle, à Ottawa (ON), le 11 août 2016.

**John D.V. Hoyle
Chief Executive Officer/Chef de la direction**

CBA Governance and Organization – Key Components

The CBA governance structure shall have the following key components:

Annual Meeting and CBA Council

1. Reconstitute the annual meeting to make it more accessible to all CBA members, permitting participation in person and via electronic means
2. Grant powers and responsibilities to members at the annual meeting to:
 - Receive written reports of the Board of Directors and its committees and ratify Board actions
 - Vote on policy resolutions
 - Receive reports on the Strategic Plan, operations and (if necessary) selected working groups or task forces
 - Receive and approve financial reports
 - Appoint auditors
 - Provide member feedback to the Board
3. Eliminate the CBA Council

Structure administrative de l'Association du Barreau canadien – composantes clés

La structure de gouvernance de l'ABC aura les composantes majeures suivantes :

Assemblée annuelle et Conseil de l'ABC

1. Reconstituer l'assemblée annuelle pour la rendre plus accessible à tous les membres de l'ABC en leur permettant de participer en personne ou par voies électroniques.
2. Attribuer aux membres, lors de l'assemblée annuelle, les responsabilités et les pouvoirs leur permettant :
 - de recevoir des rapports écrits du conseil d'administration (CA) et de ses comités, et de ratifier les mesures du CA.
 - de voter sur des résolutions politiques.
 - de recevoir des rapports sur le Plan stratégique, sur les activités et, si nécessaire, sur des groupes de travail donnés.
 - de recevoir et d'approuver des rapports financiers.
 - de nommer des vérificateurs.
 - de fournir les commentaires des membres au CA.
3. d'éliminer le Conseil de l'ABC.

CBA Board of Directors

4. Reconstitute the Board of Directors, to be composed of 14 CBA members and the Chief Executive Officer as a non-voting ex officio member
5. Elect the Board members in accordance with the criteria and process outlined in Annex B
6. Establish a two-year staggered term for Board members
7. Elect the Vice President from amongst the members of the Board of Directors. The Vice President shall serve in that office for one year and serve as President in the following year.
8. Elect the Board of Directors and Vice President by the Section Chairs, Branch Presidents and Board members
9. Grant responsibilities listed in Annex C to the Board of Directors
10. Establish three committees of the Board of Directors – Finance, Governance and Equality, and Policy – constituted in accordance with the criteria outlined in Annex D

Conseil d'administration de l'ABC

4. Reconstituer le conseil d'administration afin qu'il soit composé de 14 membres de l'ABC, et du ou de la chef de la direction qui sera membre d'office sans droit de vote.
5. Élire les membres du CA, conformément aux critères et processus figurant à l'annexe B.
6. Établir un mandat décalé de deux ans pour les membres du CA.
7. Élire le vice-président ou la vice-présidente parmi les membres du CA. Le vice-président ou la vice-présidente occupera ce poste un an et qui assumera la présidence l'année suivante.
8. Élire le conseil d'administration et le vice-président ou la vice-présidente par mise aux voix des présidents et présidentes de sections, des présidents et présidentes de divisions et des administrateurs et administratrices du CA.
9. Attribuer au conseil d'administration les responsabilités apparaissant à l'annexe C.
10. Établir trois comités relevant du conseil d'administration, à savoir Finances, Gouvernance et égalité, et Politiques, conformément aux critères apparaissant à l'annexe D.

CBA Branches

11. Make CBA Branches responsible for the governance structure and overall health of the Branch, for implementing the CBA Strategic Direction in the Branch, and for developing and delivering direct member services in cooperation and collaboration with other CBA constituent bodies

CBA Sections and Forums

12. Establish the CBA constituent bodies now called Sections and Forums as Sections, with Section Chapters at the Branch and local level, in accordance with a Sections Charter and Section Chapter Charters that outline the parameters for their governance and operations

13. Establish Section Executive Committees accountable to Section members and the Board of Directors, composed of at least one representative from each Branch where at least one Chapter exists, and officers based on the needs of the specific Section and in accordance with the Sections Charter

Divisions de l'ABC

11. Rendre les divisions de l'ABC responsables de leur structure de gouvernance et de leur santé générale respectives; de la mise en œuvre de l'Orientation stratégique de l'ABC dans chaque division respective; ainsi que de l'élaboration et la fourniture de services directs auprès des membres, en collaboration avec les autres groupes constitutifs de l'ABC.

Sections et forums de l'ABC

12. Établir les groupes constitutifs de l'ABC actuellement appelés « sections » et « forums » en sections, avec des sections régionales au niveau des divisions et des sections locales, conformément à la Charte des sections et les Chartes des sections régionales, qui définissent les paramètres entourant leur gouvernance et leurs activités.

13. Établir des comités de direction pour les sections, responsables auprès de leurs membres et du conseil d'administration, composés d'au moins un représentant ou une représentante de chaque division comptant au moins une section régionale, et de dirigeants et dirigeantes en fonction des besoins de la section et suivant la Charte des sections.

14. Eliminate the National Sections Council and the Forum Chairs group

14. Éliminer le Conseil des sections nationales et le groupe des présidents et présidentes de forums.

CBA Leadership Forum

15. Convene a Leadership Forum at least once a year to facilitate advisory discussions amongst the Board of Directors, Branches and Sections – with the Board of Directors, Branch Presidents, Sections Subcommittee of the Governance and Equality Committee, Young Lawyers Section Chair, CCCA Chair and Management Team as participants

Forum sur le leadership de l'ABC

15. Convoquer un forum sur le leadership au moins une fois l'an pour faciliter des discussions de nature consultative entre le Conseil d'administration, les divisions et les sections (avec le CA, les présidents et présidentes de divisions, le sous-comité des sections du Comité sur la gouvernance et l'égalité, le président ou la présidente de la Section des jeunes avocats et avocates, le président ou la présidente de l'ACCJE et l'équipe de gestion, à titre de participants).

CBA Operations

16. Establish a Management Team, composed of the Chief Executive Officer and the Executive Directors of Shared Services, Strategic Initiatives, Policy and Federal Affairs, CCCA and Branches

Opérations de l'ABC

16. Établir une équipe de gestion composée du ou de la chef de la direction et des directeurs généraux ou directrices générales des services partagés, des initiatives stratégiques, des politiques et affaires fédérales, de l'ACCJE et des divisions.

17. Grant the Chief Executive Officer responsibility for direct oversight of Shared Services, Strategic Initiatives, Policy and Federal Affairs and indirect oversight of Branch and CCCA Executive Directors as chair of Management Team

17. Attribuer au ou à la chef de la direction la responsabilité de superviser directement les services partagés, les initiatives stratégiques, les politiques et les affaires fédérales et de superviser indirectement les directeurs généraux ou directrices générales des divisions et

18. Create a Shared Services department, reporting to an Executive Director, responsible to coordinate and deliver shared administrative services for all parts of the CBA that may include

- Centralized services in one location such as IT infrastructure, data management, member research and analytics, membership processing and invoicing, and procurement
- Coordinated services in different offices such as finance, section support, professional development and communications touch points
- A resource hub for matters such as communications, branding, website human resource policies, media and public relations, external communications and government relations
- Distributed services for local delivery such as web content, local payments, sections delivery, member retention and recruitment, member relations and staffing functions

19. Create a Strategic Initiatives, Policy and Federal Affairs department, reporting to an Executive Director, responsible for

de l'ACCJE en tant que président ou présidente de l'équipe de gestion.

18. Créer une unité de services partagés qui relèvera d'un directeur général ou d'une directrice générale et qui sera responsable de la coordination et de la prestation de services administratifs partagés dans toute l'ABC, qui pourra comprendre :

- des services, centralisés en un seul lieu, tels que TI, infrastructure, gestion des données, recherche et analyse portant sur les membres, traitement de l'abonnement et de la facturation, approvisionnement;
- des services coordonnés entre différents bureaux tels que finances, soutien aux sections, formation continue, points de contact pour les communications);
- un centre de ressources sur divers sujets tels que communications, image de marque, politiques des RH du site Web, relations avec les médias et le public, communications externes, relations avec le gouvernement;
- des services distribués à des fins de prestation locale tels que contenu Web, paiements locaux, prestation aux sections, rétention des membres et recrutement, relations avec les membres, dotation en effectifs.

19. Créer une unité des initiatives stratégiques, des politiques et des affaires fédérales qui relèvera d'un directeur général ou d'une directrice générale et qui sera responsable :

- Strategic planning
 - Strategic initiatives and professional issues
 - Federal advocacy, government relations and law reform
 - Interventions
 - CBA Sections support
20. Submit budgets developed by each organizational unit in accordance with member needs and services to the Finance Committee, for review as a consolidated budget of the CBA
21. Confirm that each Branch and CCCA then has authority to give final approval of its budget.
- de la planification stratégique;
 - des initiatives stratégiques et des questions professionnelles;
 - des activités de représentation auprès du gouvernement fédéral, des relations avec le gouvernement et de la réforme du droit;
 - des interventions;
 - du soutien aux sections de l'ABC.
20. Déposer au Comité des finances, aux fins d'examen en tant que budget consolidé de l'ABC, des budgets produits par chaque unité organisationnelle en fonction des besoins des membres et des services à leur offrir.
21. Confirmer que chaque division, et l'ACCJE, a alors l'autorité d'approbation finale de son budget.

CBA Governance Structure – Election and Composition of Board of Directors

1. Criteria for Board of Directors

A matrix of criteria will be used to ensure overall Board composition has an optimum balance of skill and demographics.

(a) Mandatory Criteria

The Board of Directors must reflect the diversity of the legal profession.

One Board member will come from each province and territory.

(b) Skills

The Governance and Equality Committee will identify skills and competencies required on the Board for each upcoming term, such as governance, human resources, finance, information technology, risk management, team/organization building, membership outreach, advocacy and political acumen, and visionary leadership.

All Directors must take a directors education program or not for profit directors program, provided by the CBA or an organization such as the Institute of Corporate Directors.

Structure de gouvernance de l'ABC – Élection et composition du Conseil d'administration

1. Critères de composition du Conseil d'administration (CA)

Afin d'optimiser la composition globale du CA sur le plan des compétences et de la représentativité, une grille de critères sera employée.

a) Exigences

Le CA doit refléter la diversité de la profession juridique.

Le CA devra compter un membre de chacune des provinces et de chacun des territoires.

b) Compétences

Avant chaque mandat, le Comité de gouvernance et d'égalité déterminera les compétences requises au sein du CA, notamment celles en lien avec la gouvernance, les ressources humaines, les finances, les technologies de l'information, la gestion du risque, la consolidation d'équipe ou d'organisation, les relations avec les membres, les activités de représentation, le flair politique et un leadership visionnaire.

Tous les administrateurs et administratrices doivent suivre un programme de formation pour administrateurs ou pour administrateurs d'un organisme à but non lucratif, offert par l'ABC ou une organisation comme l'Institut des administrateurs de sociétés.

(c) Demographics

In seeking candidates, the Governance and Equality Committee will consider the following demographics (and each candidate may reflect several elements in the matrix)

- Language – seek to have at least one Francophone and at least one Anglophone
- Stage of Practice – seek to have at least one from new, mid and long career (1-10 years, 11-20 years and 20+ years)
- Practice type – seek to have at least one in-house counsel with demonstrated CCCA perspective and experience (other than the CCCA Chair or Executive Committee member on the ladder to be Chair), one private practice and one public sector lawyer
- Seek to have at least one member with demonstrated Sections perspective and experience.

2. Election of Board of Directors

The CBA will issue an open call for nominations to all members. The Governance and Equality Committee can also recruit candidates who meet the required skills.

c) Représentativité

Pour sa recherche de candidats et de candidates, le Comité de gouvernance et d'égalité considérera les critères de représentativité suivants (chaque candidat et chaque candidate pouvant correspondre à plus d'un point) :

- Langue – Chercher à recruter au moins une personne francophone et une personne anglophone;
- Expérience – Chercher à recruter au moins un administrateur ou une administratrice pour chacune des catégories d'expérience suivantes : 1 à 10 ans, 11 à 20 ans, 20 ans et plus;
- Type de pratique – Chercher à recruter au moins un ou une juriste de contentieux qui connaît bien l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises (ACCJE) et a une expérience avérée auprès de cette dernière (à l'exception du président ou de la présidente de l'ACCJE ou d'un membre de son comité de direction qui est en lice pour devenir président ou présidente), un avocat ou une avocate en pratique privée et un avocat ou une avocate du secteur public;
- Chercher à recruter au moins un membre qui connaît bien les sections et a une expérience avérée auprès de celles-ci.

2. Élection des membres du Conseil d'administration

L'ABC publiera un appel de candidatures ouvert à tous ses membres. Les candidats et les candidates dotés des compétences requises pourront aussi être recrutés par le Comité de gouvernance et d'égalité.

The Governance and Equality Committee will create an application form (similar to a judicial application form) to gather required information from candidates.

Candidates will submit completed application forms to the Governance and Equality Committee.

The Committee will analyse applications against matrix. The list of required competencies and candidate application forms will be made available to the electors.

The Board members and Vice President are selected by the Branch Presidents, Section Chairs and current Board members.

The current Branch President and members of a Branch Executive in a position that automatically succeeds to the Branch presidency are not eligible to sit on the Board of Directors.

Candidates for Vice President are chosen from amongst current members of the Board and must have served at least one year of their term.

CBA members other than the President and Vice President can serve more than one term on the Board, but cannot serve consecutive terms.

Le Comité de gouvernance et d'égalité créera un formulaire de candidature (semblable à un formulaire de mise en candidature judiciaire) afin d'obtenir de la part des postulants et des postulantes les renseignements exigés.

Les candidats et les candidates transmettront leurs formulaires remplis au Comité de gouvernance et d'égalité.

Le Comité étudiera les candidatures en fonction de la grille. La liste des compétences requises et les formulaires de candidature seront transmis aux électeurs et aux électrices.

Les administrateurs et les administratrices du CA et le vice-président ou la vice-présidente sont choisis par les présidents et les présidentes des divisions, les présidents et les présidentes des sections et les membres actuels du CA.

Le président ou la présidente d'une division et les membres du comité de direction d'une division en poste, qui succèderont automatiquement à la présidence de la division, ne sont pas admissibles à siéger au Conseil d'administration.

Les candidats et les candidates à la vice-présidence sont choisis parmi les membres actuels du CA dont le mandat a débuté il y a au moins un an.

Les membres de l'ABC, outre le président ou la présidente et le vice-président ou la vice-présidente, peuvent remplir plus d'un mandat au CA, mais pas de mandats consécutifs.

CBA Governance Structure – Board Powers

The Board of Directors is responsible to the members of the CBA for the sustained health of the association. The Board and CEO are accountable for ensuring diversity, maintaining an equality policy and actual diversity throughout the association. In particular, the Board:

- Fosters a culture of robust communication and consultation to inform key policies, seeking participation and input from members, Branches and Sections
- Remains informed about all parts of the CBA and shares that information broadly throughout the association
- Uses data and analytics in decision-making
- Oversees and maintains growth in membership and engagement
- Approves and oversees implementation of the strategic plan
- Oversees and maintains the financial health of the CBA
- Approves the budget
- Appoints the Board Committees
- Receives, discusses and approves reports from the Policy, Governance and Equality, and Finance Committees

Structure de gouvernance de l'ABC – Pouvoirs du Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable envers les membres de l'ABC de la santé durable de l'Association. Le CA et le ou la chef de la direction sont chargés d'assurer la diversité, d'appliquer une politique d'égalité et de garantir une véritable diversité dans toute l'Association. En particulier, le CA :

- Favorise une culture de communication et de consultation soutenues pour une mise en place éclairée des principales politiques, en sollicitant la participation et la contribution des membres, des divisions et des sections;
- S'informe continuellement au sujet de tous les éléments de l'ABC et diffuse ce qu'il sait partout dans l'Association;
- Prend ses décisions à la lumière de données et d'analyses méthodiques;
- Surveille et assure l'augmentation du nombre de membres et leur participation accrue;
- Approuve le plan stratégique et en supervise la mise en œuvre;
- Surveille et maintient la santé financière de l'ABC;
- Approuve le budget;
- Nomme les membres des comités du CA;
- Reçoit, discute et approuve les rapports du Comité des politiques, du Comité de gouvernance et d'égalité et du Comité des finances;

- Establishes task forces on the advice of Board Committees
- Approves federal submissions under the Advocacy Policy and interventions under the Interventions Policy
- Coordinates a pan-Canadian voice on common issues facing the legal profession at national level
- Represents the CBA to external counterparts at the federal, national and international levels.
- Approves the establishment and dissolution of national Sections in accordance with the Section Charter
- Conducts mandatory annual performance review of the CEO
- Reports at AGM.
- Crée des groupes de travail en fonction des recommandations des comités du CA;
- Approuve les mémoires soumis au gouvernement fédéral conformément à la Politique en matière de prise de position, et les interventions aux termes de la Politique en matière d'intervention;
- Coordonne la synthèse des opinions exprimées sur des questions communes à la profession juridique à l'échelle nationale, afin de faire entendre une voix pancanadienne;
- Représente l'ABC auprès de ses organismes homologues aux niveaux fédéral, national et international;
- Approuve la constitution et la dissolution des sections nationales conformément à la Charte des sections;
- Effectue l'examen de rendement annuel obligatoire du ou de la chef de la direction;
- Rend des comptes à l'assemblée générale annuelle;

Each Board member may be assigned to liaise with specific Branches and Sections.

Tout membre du CA peut être chargé d'assurer la liaison avec des divisions et sections particulières.

CBA Governance Structure – Board Committees

1. Finance Committee

Composition

- Seven members, including three Board members, one representative of small branches, one representative of mid-size branches, one representative of large branches, and one CCCA representative
- Chaired by a Board member
- Branches and CCCA select their representatives, considering expertise and diversity

Responsibilities

- Develop financial policies
- Review consolidated budgets and financial statements
- Propose auditors
- Responsible for detailed review and maintenance of financial health for entire CBA
- Responsible for enterprise risk management

2. Governance and Equality Committee

Composition

- A number of Board members

Structure de gouvernance de l'ABC – Comités du Conseil d'administration (CA)

1. Comité des finances

Composition

- Sept membres, soit trois membres du CA, un représentant ou une représentante des divisions de petite taille, un représentant ou une représentante des divisions de taille moyenne, un représentant ou une représentante des divisions de grande taille et un représentant ou une représentante de l'ACCJE.
- Présidé par un membre du CA.
- Ce sont les divisions et l'ACCJE qui choisissent leurs représentants et représentantes, en tenant compte des exigences relatives à la compétence et à la diversité.

Responsabilités

- Élaborer les politiques financières.
- Examiner les budgets consolidés et les états financiers.
- Proposer la candidature de vérificateurs.
- Examiner en détail la santé financière de l'ensemble de l'ABC et veiller au maintien de cette santé.
- Gérer les risques organisationnels.

2. Comité de gouvernance et d'égalité

Composition

- Un certain nombre de membres du CA.

Responsibilities

- Review overall governance of organization and recommend changes when required
- Accountable for implementation of equality policy and actual diversity across the CBA
- Define, propose and manage annual Board self-evaluation process
- Define and propose criteria for Board members
- Manage Board election
- Analyse nominations for completeness, including law society check
- Review Policy Committee composition, selection criteria and process in consultation with Sections
- Review Finance Committee composition and selection process
- Review human resources policies and practices
- Define, propose and manage CEO selection and performance evaluation processes
- Determine and manage dispute resolution processes within governance bodies and between governance bodies and staff
- A Sections subcommittee of the Governance and Equality Committee will assist with coordination and communications amongst Sections

Responsabilités

- Examiner la gouvernance globale de l'organisation et recommander des changements au besoin.
- Responsable pour la mise en œuvre d'une politique d'égalité et l'instauration d'une véritable diversité à travers l'ABC.
- Définir, proposer et gérer le processus d'auto-évaluation annuelle du CA.
- Définir et proposer des critères pour les membres du CA.
- Gérer l'élection des membres du CA.
- Vérifier si les dossiers de candidature comportent tous les éléments requis, notamment une attestation d'inscription à un barreau.
- En collaboration avec les sections, examiner la composition du Comité des politiques ainsi que les critères et le processus de sélection de ses membres.
- Examiner la composition du Comité des finances et le processus de sélection de ses membres.
- Examiner les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines.
- Définir, proposer et gérer les processus de sélection et d'évaluation du rendement du ou de la chef de la direction.
- Définir et gérer les processus de résolution des différends pouvant survenir au sein des organes de gouvernance et entre ces organes et le personnel.
- Désigner un sous-comité des sections pour améliorer la coordination et la communication entre les sections.

3. Policy Committee

Composition

- Nine members, including one board member (chair), five from Sections and three with policy development or government relations experience.

Responsibilities

- recommends policy-related priorities to the Board
- Legislation and Law Reform will be a subcommittee of the Policy Committee
- Engages volunteers for task forces and working groups as necessary. For example, current policy committees and task forces could become working groups reporting to the Policy Committee

3. Comité des politiques

Composition

- Neuf membres, soit un membre du CA (la présidence), cinq membres venant des sections et trois membres possédant de l'expérience en ce qui concerne l'élaboration de politiques ou les relations gouvernementales.

Responsabilités

- Recommander au CA des priorités en matière de politiques.
- Charger un sous-comité de s'occuper de législation et de réforme du droit.
- Au besoin, recruter des volontaires pour former des groupes de travail. Par exemple, les comités et les groupes de travail actuellement chargés des politiques pourraient devenir des groupes de travail relevant du Comité des politiques.